



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) : formation initiale

EFFECTIF : 8 à 10 STAGIAIRES

TARIFS :
Inter : 425€/session/stagiaire (repas compris)

Si vous avez des besoins spécifiques, notamment pour les stagiaires en situation de handicap, merci de nous en informer afin que nous mettions en œuvre toutes les conditions d'accès et de suivi de la formation pour ces stagiaires.

PUBLIC CIBLE / PRE-REQUIS

Tout salarié, sans pré-requis particulier. Conforme à la réglementation en vigueur (article R.424-15 du code du travail).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les domaines d'intervention d'un sauveteur secouriste au travail,
- Être un acteur de la prévention dans le milieu du travail,
- Alerter, réaliser les premiers secours adaptés à la victime et prévenir tout risque d'aggravation de la situation pour la victime, les témoins, le secouriste en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES (*)

- Enseignement interactif utilisant les différentes techniques pédagogiques recommandées lors de formations SST.
- Documents vidéo projetés.
- Reconstitution de situations d'urgence, cas concrets.
- Techniques de réanimation sur mannequins.

(*) Des supports pédagogiques seront remis à chaque stagiaire tout au long de la formation.

INTERVENANTS

Moniteur national SST ou CESU 78.

EVALUATION ET CERTIFICATION

Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valide sur une période de 24 mois.
Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans les référentiels d'activité et de compétences SST et transcrits dans une grille de certifications des compétences SST (document INRS).

Cette action de formation relevant de la catégorie « Acquisition, entretien ou perfectionnement des compétences » donnera lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

- Identifier les domaines d'intervention d'un sauveteur secouriste au travail : le cadre juridique.
- Etre un acteur de la prévention dans le milieu du travail : les notions de risque, danger et les mesures de protection.
- Alerter, réaliser les premiers secours adaptés à la victime et prévenir tout risque d'aggravation de la situation pour la victime, les témoins, le secouriste en attendant l'arrivée des secours spécialisés :
 - Alerte : examen préalable ; les différents secours spécialisés ; les informations ou consignes à transmettre,
 - Les premiers secours :
 - ✓ La victime saigne abondamment,
 - ✓ La victime s'étouffe,
 - ✓ La victime répond, se plaint de sensations pénibles et / ou présentes des signes anormaux,
 - ✓ La victime répond, elle se plaint de brûlures,
 - ✓ La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements,
 - ✓ La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
 - ✓ La victime ne répond pas, elle respire,
 - ✓ La victime ne répond pas, elle ne respire pas.

DATES 2025

10 et 11 mars 2025
25 et 26 juin 2025
8 et 9 décembre 2025

Autre date possible (nous consulter).

DUREE :

14 heures

LIEU :

Fondation Mallet (Richebourg)

CONTACT ET INSCRIPTION

Mariem ES SAIDI
Assistante du Centre de Formation

Tél : 01 34 85 36 61
contactformation@fondationmallet.fr

POSSIBILITES DE FINANCEMENT

- Financement personnel,
- Financement par l'employeur (prise en charge OPCO).

Cette action de formation relevant de la catégorie « Acquisition, entretien ou perfectionnement des compétences » donnera lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.